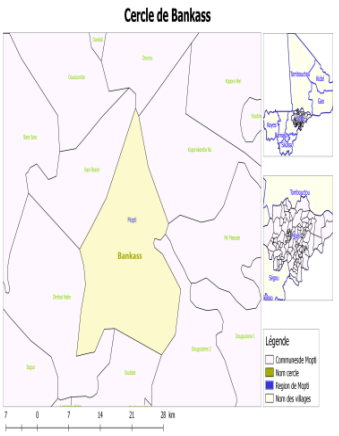
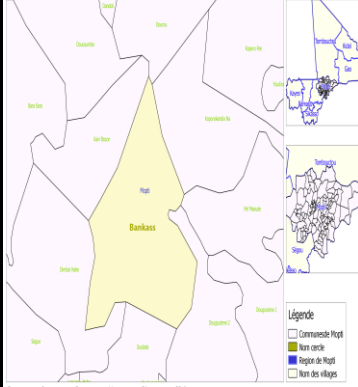


Rapport

Evaluation Rapide de Protection des PDIs des villages de la commune de Tori à Bankass

 <p>Cercle de Bankass</p> <p>Legende: Commune de Mopti Cercle de Bankass Région de Mopti Cercle de Bankass</p>	Dernière mise à jour	10/07/2020
	Dates de l'ERP	Du 06 au 09 juillet 2020
	Localités affectées	<p>Sites de départ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commune de Tori, • Villages de Gouari, Djimito, Panadouougou et Diallaye-Kana <p>Sites d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commune urbaine de Bankass, • Villages de Bankass, Socoura, Kourouké, Tanganaboye.
	Populations affectées	<p>Cette évaluation a ciblé les populations des villages de Gouari, Djimito, Panadouougou et Diallaye-kana suite à leurs mouvements forcés vers la commune urbaine de Bankass.</p> <p>Selon, le service local du Développement Social et de l'Economie Solidaire(SLDES) de Bankass, 150 ménages composés de 1 630 personnes dont 765 femmes, 126 hommes et 739 enfants de Gouari ont été directement affectés par l'attaque meurtrière du 01 juillet 2020 dans la commune de Tori. Les femmes et les filles sont les plus affectées par le déplacement parce qu'elles représentent plus de la moitié du nombre total des personnes déplacées. Ces chiffres sont dynamiques et susceptibles d'évolution parce que l'équipe a observé une arrivée progressive de ménages.</p>
Déclencheur de l'ERP	<p>Le mercredi 1^{er} juillet 2020, les communautés Dogon des villages de Nongon, Gouari, Djimito, Panadouougou et Diallaye-Kana situées dans la commune de Tori, cercle de Bankass, région de Mopti, ont été la cible d'une attaque dont le bilan fait état de 32 personnes tuées, 8 personnes blessées dont 4 enfants grièvement et de nombreuses maisons incendiées dans les localités. Toutes les victimes seraient de la communauté Dogon. Une embuscade contre un détachement des Forces Armées Maliennes (FAMA) qui voulait se rendre sur les sites, a coûté la vie à 7 soldats, fait 2 blessés, des personnes portées disparues et 4 véhicules endommagés dans la matinée du 2 juillet 2020, lendemain de l'attaque. Cet incident a causé</p>	

		<p>le déplacement forcé de plus de 2 500 personnes vers les communes de Diarrassagou. Tori et Bankass. La présente évaluation rapide de protection a été déclenchée suite à cet incident dans le but d'évaluer l'environnement de protection des populations et formuler des recommandations aux acteurs pouvant contribuer à améliorer les conditions de vie des communautés.</p> <p>Il est important de signaler qu'une alerte initiale reçue le 29 juin 2020, avait fait état d'un mouvement des populations à Tori. Après le déploiement de l'équipe le 2 juillet 2020, la situation sécuritaire s'est fortement dégradée empêchant l'équipe d'avoir accès à la localité de Tori. Alternativement, l'équipe s'était repositionnée pour conduire l'évaluation à Bankass et localités environnantes suite à un second déplacement des populations que la dégradation de la situation avait obligé à nouveau à se déplacer vers Bankass.</p>
	<p>Méthodologie</p>	<p>Cette évaluation a été faite selon la démarche suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Information et implication des autorités administratives (Préfecture, service local du Développement Social du cercle de Bankass, Mairie.) ✓ Visite de courtoisie et information aux autorités coutumières et traditionnelles (les chefs des villages de Bankass, Socoura (Bankass), Kouroundé et Tanganaboye) ; ✓ Organisation de huit (8) groupes de discussion séparés par sexe et âge sur le site d'accueil et qui se résument comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • 5 FGD avec les hommes PDIs des tranches d'âge de : 20 à 40 ans et 40 ans et plus ; • 1 FGD avec les jeunes garçons adolescents de la tranche d'âge de 15 à 19 ans ; • 3 FGD avec les femmes PDIs des tranches d'âge de 20 à 40 ans et 40 ans et plus ; ✓ Huit entretiens avec des informateurs clés ont été conduits sur les sites d'accueil. ✓ Des observations directes ont été faites au niveau des sites accueil pour évaluer les risques de protection observables. <p>Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, des séances d'information sur les mesures préventives et barrières à la Covid-19 ont été faites par l'équipe afin de ne pas nuire à travers notre intervention.</p>

	<p>Résumé des problèmes de protection rapportés</p>	<p>Atteinte à l'intégrité physique et à la vie</p>	<p>à Problème d'insécurité sur les sites d'accueil ;</p>	<p>Détresse psychologique</p>	<p>Perte, abandon et destruction de documents d'état civil</p>	<p>Enlèvement d'un enfant de 10 ans à Gouari</p>
 <p>Cordonnée GPS : Latitude : N 14° 4' 45'' Longitude : W 3° 31' 7'' Altitude : 291.8m</p>	<p>Résumé de la situation de protection et recommandations au Cluster Protection</p>	<p>Présentation du contexte général de l'alerte qui a déclenchée l'ERP :</p> <p>Le cercle de Bankass est confronté à une situation sécuritaire très volatile ayant engendrée une crise humanitaire complexe liée à la réduction de l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau, nourriture...) avec son corollaire d'insécurité alimentaire, de violences et de déplacements forcés dont les principales victimes sont les femmes et les enfants. La situation sécuritaire du cercle de Bankass se dégrade depuis 2018, et encore davantage sur les 6 derniers mois ; particulièrement au cours des mois de juin et juillet 2020. Cette situation qui se caractérise par la présence des milices d'auto-défense a pour conséquence des affrontements intercommunautaires ; des enlèvements, assassinats ciblés, vols,</p> <p>Ainsi dans la journée du 01 juillet 2020, des groupes armés non identifiés ont attaqué les villages de Gouari, Djimito, Panadougou et Diallaye-Kana situés dans la commune de Tori..On dénombre d'énormes dégâts matériels ainsi que des atteintes graves contre la population civile dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 32 morts • 8 blessés graves dont 4 enfants • 1 homme d'une quarantaine d'années porté disparu • 1 garçon de 10 ans enlevé alors qu'il conduisait des animaux au pâturage puis libéré 12 jours plus tard • Un mouvement forcé de population vers les communes de Tori, Diarrassagou et de Bankass chef-lieu du cercle. <p>Suite à ce mouvement de population, une évaluation rapide de protection a été conduite du 6 au 9 juillet 2020.</p> <p>Présentation/description du site de l'ERP :</p> <p>Le cercle de Bankass se situe dans la région de Mopti. Le chef-lieu du cercle est situé environ à 140 km de Mopti. Le cercle couvre une superficie de 9 304 km². Il est limité au nord par le</p>				

		<p>cercle de Bandiagara, au Sud-Ouest par le cercle de Tominian (région de Ségou), au Sud-est par la préfecture de Djibasso (République du Burkina-Faso), à l'Est par le cercle de Koro et la préfecture de Tougan (République du Burkina-Faso). La population du cercle de Bankass a été estimée en 2018 à 351 851 habitants avec une densité de 31 habitants au km². La population est majoritairement rurale et composée des groupes ethniques Peuhls, Dogons, Dafings, Samogos, Bwas et Mossis. Il existe trois croyances religieuses principales sur le site de l'ERP : l'Islam (majoritaire), le Christianisme et l'Animisme.</p> <p>Le cercle de Bankass compte actuellement 12 communes rurales et 280 villages officiels. Cependant, celui-ci compte plus de hameaux et campements que de villages officiels et 22 aires de santé dont 16 non fonctionnelles.</p> <p>Certains déplacés vivent en familles d'accueil tandis que la plupart sont dans des maisons de regroupement, mises à la disposition des PDIs par la communauté, qui ne favorisent pas le plein épanouissement des ménages. L'équipe a pu identifier 4 maisons de regroupement avec une moyenne de 10 ménages par maison.</p> <p>Actions en cours :</p> <p>Les conditions générales de précarité et les besoins spécifiques de protection des personnes déplacées représentent des défis à plusieurs égards. Face à cette dégradation soudaine de la situation humanitaire dans le cercle de Bankass, des actions humanitaires ont été constatées :</p> <p>Une évaluation multisectorielle conjointe des besoins menée par les partenaires RRM-NRC-DCA sur les sites d'accueil du 01 au 03 juillet 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un référencement par NRC au CSCom central et CSréf de Bankass et une prise en charge médicale de quatre (4) enfants grièvement blessés lors des événements de Gouari dont un cas de traumatisme oculaire et un cas de brûlure. Les deux autres enfants souffraient d'une inflammation et éruption cutanée. Les soins ont été à la charge de NRC. ✓ Première Urgence Internationale (PUI) a réalisé des consultations et des soins curatifs sur les différents sites de regroupement à Bankass à l'endroit des personnes déplacées. <p><u>Recommandations principales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer les services de police pour la sécurité autour des maisons de regroupement. ✓ Apporter une réponse coordonnée et holistique (en vivres, NFIs, médicale, en appui psychosocial, ...) aux besoins des personnes déplacées.
--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer une assistance en vivres, médicale, en appui psychosocial adaptée aux besoins des personnes à besoins spécifiques. ✓ Mettre en place un espace Ami des Enfants sensibles aux mesures barrières de la pandémie de la Covid-19 pour des activités psychosociales et récréatives sur les sites d'accueil ; ✓ Apporter un appui psychosocial individuel ou de groupe aux PDIs qui présentent des signes de détresse psychosociale.
	Sévérité de la situation	<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <div style="width: 20%; background-color: #a0c0ff; text-align: center;">1</div> <div style="width: 20%; background-color: #90d090; text-align: center;">2</div> <div style="width: 20%; background-color: #ffff00; text-align: center;">3</div> <div style="width: 20%; background-color: #ffa000; text-align: center;">4</div> <div style="width: 20%; background-color: #ff0000; text-align: center;">5</div> </div>

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations
Sécurité, déplacement et protection générale		<p>La situation sécuritaire du cercle de Bankass reste encore préoccupante au vu des incidents sécuritaires enregistrés récemment et au regard du sentiment d'insécurité des populations nouvellement déplacées. La plupart des personnes interrogées déclarent ne pas se sentir en sécurité non seulement sur les sites départ mais également sur certains sites d'accueil. Plusieurs personnes déplacées n'envisagent pas de retourner chez elles parce qu'elles craignent de nouvelles attaques dans leurs localités de départ.</p> <p>Les facteurs suivants sont également mentionnés par les personnes déplacées comme source d'insécurité : la libre circulation des armes dans la région et la présence de divers groupes armés non identifiés sur toute l'étendue de la région. Les populations ont également mentionné l'existence de réseaux de criminalité et de trafic de tout genre dans les zones frontalières avec le Burkina-Faso, la présence d'engins explosifs improvisés. Par ailleurs, il a été mentionné au cours des groupes de discussion que les hommes, y compris les garçons, sont la cible de certains groupes armés non identifiés.</p> <p>Selon les discussions et les entretiens effectués avec les déplacés, on dénombre 200 ménages d'une population estimée à 2 000 individus composés de 128 hommes, 856 femmes, 698 filles et 318 garçons.</p>	<p>Aux autorités administratives et politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer les services de police sur les sites de regroupement, ✓ Renforcer les mécanismes de protection des civils. <p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appuyer les PDIs en documentation civile

		<p>L'augmentation de ces chiffres par rapport aux données contenues dans l'alerte se justifie par l'arrivée progressive des PDIs. Le déplacement a été pénible pour la majorité de ces personnes surtout aux femmes car ayant été effectué à pied ou à dos d'âne pendant trois jours. Pendant le trajet, deux femmes ont accouché sur l'axe Tori - Bankass et une troisième au lendemain de leur arrivée à Bankass ville.</p> <p>Des observations directes au niveau de tous les groupes de discussion et sur les sites de regroupement, l'équipe a noté un nombre moins important d'hommes adultes et adolescents. La raison évoquée au cours des groupes de discussion serait que les hommes valides sont restés sur les sites de départ pour la sécurisation de leurs localités et de leurs biens.</p> <p>Dans les sites de regroupement, l'équipe a observé un surpeuplement dans les maisons. En effet, il a été observé plusieurs dizaines de personnes par maison de regroupement avec enfants, femmes et hommes y compris.</p> <p>Enfin, la plupart des PDIs ne possèdent pas de documentation civile (carte d'identité, acte de naissance.). Certains PDIs ont perdu leurs documents dans l'incendie de leurs maisons et d'autres n'ont jamais acquis de documents d'identités.</p>	
<p>Cohésion sociale</p>		<p>D'après les informations collectées au cours de l'ERP, la cohabitation est bonne entre les déplacés sur les sites de regroupement. Il existe une bonne collaboration entre les populations déplacées et hôtes. Aucun incident n'a été signalé.</p> <p>Selon les informateurs clés, la population hôte a réaffirmé sa disponibilité à accueillir les déplacés aussi longtemps que nécessaire. Cela s'explique par la nature des relations qu'entretiennent les différentes communautés. Les entretiens montrent que les communautés vivent en harmonie dans la plupart des localités visitées. Cependant, l'accueil des PDIs dans les familles hôtes accroît la pression sur les stocks de vivres. Cette situation pourrait à terme être source de tensions si rien n'est fait pour soulager les familles d'accueil.</p> <p>A travers les propos recueillis auprès des déplacés lors des groupes de discussions, il ressort que des mécanismes de gestion traditionnelle des conflits existent au sein des communautés. Il s'agirait en cas de</p>	<p>Aux acteurs du groupe de travail cohésion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir les mécanismes communautaires existants de résolution de conflits ✓ Travailler à renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés peuhle et Dogon dans les zones de départ et d'accueil.

		<p>mésentente ou conflit de s'adresser à des leaders communautaires qui jouent un rôle de conciliation et d'apaisement entre les parties concernées. Les femmes ne font pas partie de ces leaders en charge de la résolution de conflits. Les décisions de ces leaders s'imposent aux parties au conflit.</p> <p>Ces mécanismes s'appliqueraient surtout à la résolution des conflits interpersonnels et aux différends liés à la gestion des ressources naturelles. Quant au conflit opposant les communautés Dogon et Peuhle dans le cercle, les personnes interrogées indiquent que ce conflit excède les mécanismes locaux de résolution des conflits.</p>	
<p>Protection de l'enfance</p>		<p>Au nombre de 739 sur l'ensemble des sites au passage des équipes d'évaluation rapide de protection, la situation des enfants PDI est inquiétante. Le déplacement forcé et les scènes d'atrocité (assassinats et incendies des maisons) vécus ont mis les enfants dans un état de détresse psychologique apparente. En effet, les enfants des sites d'accueil montrent des signes de traumatismes. La peur est perceptible chez eux.</p> <p>Il faut noter qu'un enfant a été enlevé le jour de l'attaque du village de Gouari. En dépit de la situation inquiétante des enfants, l'équipe a observé, à la date de l'évaluation, qu'aucune action n'avait été prise pour retrouver l'enfant disparu et pour soulager ceux affectés par le conflit et le déplacement.</p> <p>En plus, pendant les violences, un autre enfant de huit (8) mois a été grièvement brûlé, un autre de 12 ans a été blessé à l'œil droit dans la fuite ; ce qui lui a causé un traumatisme oculaire. Ils ont été tous évacués au CSRéf et CSCom de Bankass par l'équipe de l'évaluation pour une prise en charge médicale.</p> <p>Les personnes interviewées affirment que plusieurs enfants souffrent de fièvre, de diarrhée, de varicelle et de toux. Cela pourrait être lié aux conditions de déplacement, à la mauvaise qualité de l'eau consommée pendant le déplacement et le manque de nourriture. La situation sanitaire des enfants surtout les nouveaux nés reste très inquiétante car les services de santé ne sont pas gratuits pour les affections en dehors du paludisme et les capacités financières des personnes déplacées ont été fortement impactées par le déplacement.</p>	<p>Aux acteurs de Protection de l'Enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer des Espaces Amis des Enfants, sensibles aux mesures de prévention à la Covid-19, au niveau des localités d'accueil ; <p>Aux autorités éducatives et acteurs du cluster éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettre aux huit (8) élèves en classes d'examen de présenter l'examen à Bankass ; <p>Aux acteurs de la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire des prises en charges médicales gratuites pour les enfants. ✓ Faire une prise en charge des mineures enceintes identifiées <p>Aux acteurs du sous-cluster VBG :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluer en profondeur la problématique de mariage précoce et y apporter une réponse appropriée.

		<p>Comme mentionné plus haut, la plupart des enfants montrent des signes de traumatismes psychologiques. Les besoins en appui psychosocial sont énormes alors qu'il n'existe aucun espace pour les activités psychosociales et récréatives sur les espaces de regroupement pour le moment.</p> <p>Il faut également signaler la déscolarisation de 215 enfants parmi lesquels huit élèves de Gouari dont trois filles et cinq garçons sont en 9^{ème}, classe d'examen. Etant donné que les examens se dérouleront en août 2020, il est fort à craindre que ces enfants perdent leurs années scolaires.</p> <p>Pendant les groupes de discussion, il a été noté que la plupart des enfants n'ont pas été déclarés à la naissance et ne disposent, donc, pas d'extrait d'acte de naissance. Ceux qui ont été déclarés, ont perdu les copies de leurs extraits dans l'incendie des maisons.</p> <p>Enfin, l'équipe a observé des grossesses de filles mineures parmi les déplacés. Par ailleurs, l'apparence de certaines filles mariées laisse croire à des mariages précoces, qui semble être une pratique courante dans la zone, auraient eu lieu avant l'attaque. D'ailleurs, certaines de ces filles ont perdu leurs maris pendant les violences ; ce qui constitue un facteur de vulnérabilité supplémentaire. Enfin, il convient de noter que les filles de la tranche d'âge de 15 à 19 ans n'étaient pas perceptibles au sein des PDI parce qu'il semble qu'elles seraient toutes parties en exode pour faire les travaux ménagers afin de subvenir aux besoins des ménages.</p>	
<p>Violences basées sur le genre</p>		<p>Les femmes et les filles sont les plus touchées par les violences. Au cours des discussions dans les groupes, l'équipe a pu noter qu'il a existé dans les localités de départ, des violences basées sur le genre sur différentes formes notamment les mariages précoces, les violences émotionnelles et physiques, Mais, aucune violence n'a été rapporté pendant les événements qui ont provoqué le déplacement.</p> <p>Sur les sites de regroupement dans la localité d'accueil, les femmes et les filles sont exposées à des risques de violences au regard des conditions d'hébergement, notamment la promiscuité dans les maisons. En plus, la présence de latrines non séparées par sexe sans portes constitue un risque supplémentaire pour les filles et les femmes.</p>	<p>Aux acteurs du sous-cluster VBG</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mener des activités de sensibilisation et d'information sur les VBG afin d'accroître le niveau de connaissance des populations sur la thématique ; ✓ Travailler à prévenir les risques de violences basées sur le genre sur les sites de regroupement dans la localité d'accueil ;

		<p>Comme mentionné dans la catégorie « protection de l'enfance », plusieurs cas de mariage et grossesse précoce ont été constatés sur les sites visités. La pratique du mariage d'enfant est préexistante et n'est pas directement liée au conflit, mais les vulnérabilités des filles mariées et mères sont encore exacerbées avec le conflit et le déplacement. Les femmes enceintes et allaitante n'ont pas accès aux services sociaux de base (santé, eau potable, ...), notamment aux consultations prénatales et suivi médical. Au cours du déplacement, trois femmes ont accouché et les bébés n'ont reçu aucun soin.</p> <p>Enfin, au cours des discussions dans les groupes et entretiens avec informateurs clés, il a été rapporté que les hommes y compris les garçons sont la cible directe des violences dans la zone en témoigne les propos d'une mère qui a rapporté que, pendant la fuite, elle avait été arrêtée et le sexe de son enfant âgé de moins d'un an avait été contrôlé dans le but d'éliminer l'enfant s'il était un garçon.</p>	<p>Aux autorités administratives et de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer la protection de toutes les populations y compris les hommes et les garçons dans les localités de départ. <p>Acteurs du cluster WASH :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accroître les capacités de latrines séparées par sexe dans les maisons de regroupement
<p>Personnes à besoins spécifiques</p>	<p>4</p>	<p>Il existe un nombre important de personnes à besoins spécifiques. La répartition de ces personnes identifiées lors de cette évaluation se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 17 femmes veuves, chefs de ménages qui ont perdu leurs maris au cours de l'attaque ; - 35 femmes enceintes sans suivi médical ; - 45 enfants orphelins dont 41 ont perdu leurs pères lors de l'attaque du village de Gouari ; - Neuf (9) hommes handicapés physiques - Quatre (4) personnes avec handicaps visuels 	<p>Aux acteurs de la Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter et/ou assurer la prise en charge médicale <p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer une prise en charge holistique des personnes à besoins spécifiques identifiées ; ✓ Assurances en vivres et NFI pour les PDIs et spécifiquement pour les femmes qui ont perdu leurs maris

<p>Ressenti psychologique</p>		<p>Les différents entretiens avec les déplacés ont permis de relever que la plupart des PDIs présentent des signes de détresse psychologique. En effet, les femmes et les hommes interrogés restent toujours hantés par le souvenir des violences subies par leurs proches. Les signes de détresse observés sont le sentiment de peur généralisé, la panique chez les femmes à cause des sursauts brusques à la survenue de légers bruits surtout au moment des groupes de discussions pendant lesquels le vent provoquait des claquements des fenêtres. En plus, les personnes interrogées ont dit que la plupart des enfants ont le sommeil troublé par les cauchemars. L'équipe a également observé que plusieurs enfants souffraient de diarrhée ; ce qui pourrait être lié à la détresse psychologique.</p>	<p>Aux acteurs spécialisés en appui psychosocial :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer une prise en charge psychosociale individuelle et de groupe. ✓ Assurer la prise en charge psychosociale des femmes qui ont perdu leurs maris pendant les violences
<p>Accès aux services de base</p>		<p>Le constat général fait ressortir que le marché local de Bankass ville est approvisionné et accessible aux PDIs mais les ménages déplacés ont des difficultés pour assurer la couverture de leurs besoins alimentaires parce qu'ils ont des ressources financières très limitées.</p> <p>La situation des PDIs en Eau, Hygiène et Assainissement est déplorable. Sur les sites d'accueil, les besoins dans ce domaine sont les mêmes car l'approvisionnement en eau se fait à partir de puits non protégés. L'eau est consommée sans traitement préalable parce que l'eau potable est à vendre à 25 francs CFA par bidon de 20 litres ; ce qui paraît insupportable pour les PDIs qui ne disposent pas de capacités financières. Il y a, également, une insuffisance de récipients de collecte et de stockage d'eau de boisson sur tous les sites ; les kits utilisés ont été empruntés avec les populations hôtes dans la plupart des cas. Sur les sites de regroupement, l'équipe a observé une insuffisance de latrines. Celles qui existent ne sont pas partagées par sexe.</p> <p>Dans la localité d'accueil, il existe un CSCom et un CSréf mais la non gratuité des soins reste un facteur qui empêche les PDIs d'y avoir accès.</p> <p>Par ailleurs, sur les sites de départ, l'insécurité a été mentionné, au cours des groupes de discussion, comme un facteur de restriction des mouvements de la population et d'accès aux services sociaux de base notamment les marchés, écoles et centre de santé.</p>	<p>Aux acteurs du cluster WASH</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter l'accès à l'eau potable pour les PDIs sur les sites de regroupement. <p>Aux partenaires RRM et sécurité alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer une assistance en NFI pour le stockage d'eau de boisson <p>Aux acteurs du cluster santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter l'accès des PDIs aux centres de santé

<p>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</p>		<p>A la date de l'évaluation, 235 cas positifs¹ à la Covid-19 ont été confirmés dans la région de Mopti dont 6 cas et 2 décès dans le district sanitaire du cercle de Bankass. Malgré la crise sanitaire et l'ampleur de cette pandémie, la majorité des personnes interrogées lors des différents entretiens, ignorent ou ne croient pas en l'existence de la maladie. Ils n'ont aucune connaissance des mesures barrières et d'hygiènes de prévention contre la maladie. C'est, d'ailleurs, pour cette raison que la maladie n'a pas impacté les habitudes de vie des communautés.</p> <p>Il est à préciser que l'équipe en charge de l'évaluation a animé, avant et après les groupes de discussion, une session d'information et de sensibilisation sur la maladie et les mesures barrières de prévention à la Covid-19.</p>	<p>Acteurs Humanitaires et Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser et informer les populations déplacées sur l'existence de la maladie et les mesures barrières de prévention. ✓ Assurer une distribution de kits familiaux de lavage des mains.
--------------------------------------------------------------------	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

¹ Mali_SITREP_Covid-19_N101 du 3 juillet 2020